

SANTO ANTAO

CABO VERDE RIBEIRA TRAIL ★

Du 11 au 18 avril 2026

CONDITIONS GENERALES DE VENTE 2026

Version mise à jour le 04 juin 2025

ARTICLE 1. DOMAINE D'APPLICATION

L'agence événementielle Exaequo Communication exploitante et éditrice du site www.exaequovoyages.com, au capital social de 7 500€ et de forme juridique SARL, a pour objet l'organisation, la promotion et la commercialisation d'événements sportifs en France et à l'Etranger.

Son siège social est au 85, rue de l'avenir – 14790 VERNON.

Son numéro de TVA intracommunautaire est le FR 18501038467.

Elle est immatriculée au registre des opérateurs de voyage et de séjour sous le numéro IM014180001.

Les présentes Conditions Générales de Ventes (CGV) régissent sans restriction la commercialisation des inscriptions au Cabo Verde Ribeira Trail et sont accessibles depuis le site www.exaequovoyages.com.

Elles sont conclues entre la société Exaequo Communication et toute personne physique ou morale, dénommée ci-après « le Participant ».

Toute commande effectuée sur le site www.exaequovoyages.com implique obligatoirement l'acceptation sans réserve par le Participant des présentes conditions générales de ventes.

Les CGV précisent les conditions d'inscriptions, de paiement, et d'annulation pour les inscriptions au Cabo Verde Ribeira Trail commandées par le Participant qui agit en qualité d'acheteur non professionnel sur le site www.exaequovoyages.com.

Ces CGV s'appliquent pour l'édition 2026 de Cabo Verde Ribeira Trail qui aura lieu du 11 au 18 avril 2026.

Le Participant déclare avoir pris connaissance des CGV et les avoir acceptées en cochant la case « j'accepte les Conditions générales de Ventes » avant la mise en œuvre de la procédure de commande en ligne.

Le présent document vient compléter les Conditions d'Utilisation de la plateforme d'inscription en ligne dénommée njuko (ci-après njuko), accessibles à l'adresse <https://www.njuko.net/cgu/1>.

En cas de contradiction entre les termes des Conditions d'Utilisation de njuko et les présentes Conditions Générales de Vente et le Règlement, il conviendra de faire prévaloir les termes de ces derniers.

Ces CGV pouvant faire l'objet de modifications ultérieures.

ARTICLE 2. CONTENUS DES INSCRIPTIONS

Un nombre maximum de participants est fixé à 50 personnes. Lorsque le nombre maximum de participants sera atteint, toute inscription nouvelle sera refusée mais il peut être possible de s'enregistrer sur une liste d'attente. Les inscriptions seront clôturées au plus tard le 28 février précédent l'événement dans la limite des places disponibles.

Un tarif unique est fixé à **1 900 euros** par concurrent. La TVA est non applicable selon le Bulletin Officiel des Finances Publiques BOI-TVA-SECT-60-20120912).

Des frais de dossier s'ajoutent au prix de vente à hauteur de 1.5% soit 28.5€.

Plus aucune inscription ne sera possible après le 28 février 2026.

L'inscription comprend

- La navette entre l'aéroport et votre hôtel ;
- Les navettes quotidiennes en bus pour acheminer les participants aux hôtels, aux points de départs et assurer les retours aux hôtels ainsi que pour les excursions touristiques groupées et organisées ;
- L'hôtellerie en 3* ou 4* en chambre twin ou double (sept nuitées pendant l'épreuve) ;
- La restauration pour tout le séjour, y compris l'eau. (4 litres d'eau vous seront fournis par jour pour la course et les repas) ;
- Le ravitaillement (eau, fruits ...) pour les épreuves ;
- L'assistance médicale pendant la course et le séjour ;
- Un dossard ;
- La médaille pour tous les concurrents ;
- Un tee-shirt technique aux couleurs de l'événement pour tous les concurrents ;
- L'encadrement technique pour l'organisation de la course, des activités touristiques et du programme solidaire ;
- Les activités touristiques de visite de villages et d'une éventuelle distillerie.

Selon les évolutions du programme les éventuelles activités supplémentaires (visite d'une rhumerie, massages, nager avec les tortues, etc.), seront des activités optionnelles à la charge du participant.

À noter que tous les participants devront obligatoirement se soumettre, de préférence au moins 5 jours avant leur arrivée sur le territoire Cap Verdien, à une formalité préalable de pré-enregistrement sur la plateforme gouvernementale : www.ease.gov.cv. Lors de l'accomplissement de cette démarche le participant devra s'acquitter d'une taxe de sécurité aéroportuaire de 3 400 escudos soit environ 30.83 euros.

L'inscription ne comprend pas :

- Le vol A /R vers l'aéroport international Césaria Evora avec la taxe aéroportuaire
- Deux déjeuners libres (le premier et dernier jour à Mindelo)
- Les éventuels nuitées et repas supplémentaire dans le cadre d'une arrivée anticipée
- L'éventuel nuitée et repas supplémentaires dans le cadre d'un retour différé le dimanche

Le vol aérien Paris / Ile de Sao Vicente (aéroport international Césaria Evora) n'étant pas compris dans l'inscription, il est de la **responsabilité de chaque participant de s'assurer de la disponibilité des vols avant de procéder à son inscription à Cabo Verde Ribeira Trail**. Toutefois, en cas

d'impossibilité de réserver un vol le samedi, l'organisation pourra accueillir les participants dès le jeudi 9 avril (arrivée possible le jeudi 9 ou le vendredi 10) et proposera une solution d'hébergement, à la charge du participant.

Le nombre total de participants étant limité, l'organisation retiendra les dossiers suivant les places disponibles et uniquement les candidatures dont le dossier administratif sera complet avant 31 janvier 2026.

Inscription en 1 ou 2 deux fois par paiement en ligne sécurisé, avant le 28 février 2026 :

- 1^{er} virement / acompte de 828.5 euros, comprenant 28.5 euros de frais de dossier, encaissé au moment de l'inscription ;
- 2nd virement / solde **avant le 28 février 2026.**

Les membres d'un groupe constitué d'au moins 5 personnes bénéficieront d'une remise de 5% sur le montant de leur séjour.

En outre les anciens participants Exaequo Voyages pourront bénéficier d'une remise supplémentaire de 5% en cas de parrainage d'un nouveau participant. Cette réduction ne sera appliquée qu'au parrain et à condition que le parrainé participe au même séjour, et non à un autre voyage organisé par Exaequo Voyages.

ARTICLE 3. MOYENS D'INSCRIPTIONS

Il est possible de s'inscrire de manière individuelle au Cabo Verde Ribeira Trail. L'inscription à cette course sur 5 étapes se déroulant au Cap Vert se fait exclusivement au moyen du formulaire d'inscription officiel en ligne disponible sur Internet via la plateforme NJUKO.

Afin que le Participant connaisse plus en détail la course et le voyage, Exaequo Communication met à sa disposition sur le site www.exaequovoyages.com les caractéristiques des inscriptions proposées à la vente.

L'inscription au Cabo Verde Ribeira Trail est placée sous la responsabilité du Participant. Les photographies et graphismes présentées sur www.exaequovoyages.com sont uniquement dans le but d'illustrer les produits. Ils ne sont pas contractuels.

Aucune autre forme de transmission ou d'inscription ne sera acceptée pour ces courses.

L'inscription du participant ne sera effective qu'après le paiement du premier acompte des droits d'inscription.

De son côté, le Participant qui s'inscrit doit obligatoirement effectuer les étapes suivantes :

- Remplir la fiche d'identification sur laquelle il indiquera toutes les coordonnées demandées ou donner son identification Participant s'il s'est préalablement inscrit ;
- Valider son inscription après l'avoir vérifiée,
- Effectuer le paiement de l'acompte dans les conditions prévues ;
- Confirmer son inscription et ce premier règlement ;
- Envoyer l'ensemble des documents administratifs par mail.

Dans un second temps, l'organisation enverra un mail pour le règlement du solde au 28 février précédant le trail.

La confirmation de la commande vaudra pour signature et acceptation des opérations effectuées.

Les pièces justificatives devront obligatoirement être transmises **par mail à l'organisation, en une seule fois, avant le 28 février 2026**. Les documents à fournir sont les suivants :

- La photocopie du passeport en cours de validité (Durée de validité de 6 mois à l'expiration du visa d'entrée) ;
- 1 photo d'identité ou portrait (scan d'une photo d'identité, photo par portable, etc.) ;
- Un certificat médical datant de moins d'un an avant la date de l'épreuve au plus tard (obligatoire aussi pour les marcheurs) de non-contre-indication à la pratique sportive **en compétition (mention obligatoire)**
- L'attestation de l'assurance rapatriement

En outre, l'organisateur se réserve la possibilité de refuser l'inscription de toute personne, à motif légitime. En cas de refus de l'inscription, toute demande de dommages-intérêts outre le remboursement des frais d'inscription est exclue.

L'organisateur se réserve le droit de disqualifier un participant et/ou de l'exclure de la compétition si celui-ci a sciemment communiqué des informations inexactes le concernant au moment de l'inscription.

Chaque inscription est strictement personnelle et nominative. Chaque inscription fait l'objet de l'attribution d'un numéro de dossard strictement personnel et non transférable à une tierce personne.

Toute cession ou transmission du dossard à un tiers est interdite. Toute infraction à cette interdiction entraîne la disqualification du participant.

ARTICLE 4. RECAPITULATIF D'INSCRIPTION ET JUSTIFICATIF DE PAIEMENT

Un récapitulatif d'inscription et un justificatif de paiement sera envoyé à chaque nouvelle inscription, faisant preuve d'inscription.

ARTICLE 5. ANNULATIONS

Les annulations de réservation et demandes de remboursement devront être effectuées par lettre recommandée à :

Exaequo Communication
4, rue du bel air
14790 VERNON

Les barèmes de remboursement sont les suivants (hors frais de dossier) :

- 100€ seront retenus pour frais de dossier en cas de désistement avant le 26 décembre 2025 minuit.
- 10% de la totalité des droits seront retenus en cas de désistement entre le 27 décembre 2025 et le 25 janvier 2026 minuit
- 30% de la totalité des droits seront retenus en cas de désistement entre le 26 janvier 2026 et le 24 février 2026 à minuit
- Passée la date du 24 février à minuit, aucune demande de remboursement ne sera acceptée.

Ces frais correspondent aux acomptes engagés par Exaequo Communication pour la préparation de l'événement.

Pour les personnes ayant un emploi du temps professionnel instable ; pour les participants particulièrement sujets aux blessures ; et plus généralement en prévision de toutes autres raisons qui pourraient contraindre le participant à annuler sa participation à cet événement, nous **recommandons vivement à chaque concurrent de souscrire à une assurance annulation à titre personnel auprès d'un assureur de son choix.**

En cas d'annulation de l'épreuve pour raison de force majeure **par Exaequo Communication**, notamment si les conséquences de la crise sanitaire liée au covid-19 ne permettrait pas l'organisation de l'événement dans des conditions de sécurité satisfaisantes, le montant de l'inscription sera intégralement remboursé.

Le transport aérien n'étant pas inclus dans le prix du voyage **Exaequo Communication** ne pourra être tenu comme responsable des vols et plans de vols de la compagnie aérienne TAP Portugal. Exaequo Communication n'interviendra à aucun moment dans la relation contractuelle entre le participant et la compagnie aérienne. Par conséquent aucun remboursement ne pourra être demandé à l'organisateur sur ce point.

ARTICLE 6. DONNEES PERSONNELLES

Conformément à la loi 78-17 du 6 Janvier 1978, il est rappelé que les données nominatives qui sont demandées au Participant sont nécessaires au traitement de sa commande et sont destinées à usage interne d'Exaequo Communication pour l'organisation du Cabo Verde Ribeira Trail.

Le Participant dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression sur les données personnelles le concernant et d'opposition en contactant l'organisation par mail à contact@exaequovoyages.com.

Aucune information personnelle n'est collectée à l'insu du Participant. Toutes les informations personnelles que le site www.exaequovoyages.com reçoit sont celles que le Participant lui a communiquées, lors de son interaction avec le site www.exaequovoyages.com.

Ce traitement automatisé permet à l'organisation de lutter contre la fraude à la carte bancaire. Le site www.exaequovoyages.com est amené à demander des documents supplémentaires au Participant. Dans l'hypothèse où le Participant refuserait de communiquer ces documents ou renseignements, Exaequo Communication annulera son inscription sans remboursement de l'acompte d'inscription.

La survenance d'un impayé au motif d'une autorisation frauduleuse d'une carte bancaire et les déclarations irrégulières ou mensongères du Participant entraîneront l'inscription des coordonnées en rapport avec la commande associée à cet impayé au sein d'un fichier incident de paiement géré par le site www.exaequovoyages.com.

ARTICLE 7. PROPRIETE INTELLECTUELLE

Tous les éléments du site www.exaequovoyages.com exploité par la boutique en ligne « NJUKO » d'Exaequo Communication sont et restent la propriété intellectuelle exclusive d'Exaequo Communication.

Les participants ont néanmoins la possibilité de s'anonymiser via la plateforme njuko. S'il a activé cette fonctionnalité, le participant verra ses données personnelles automatiquement effacées quinze (15) jours après l'événement.

En aucun cas, le Participant ou tout autre personne n'est autorisé à reproduire, rediffuser, exploiter ou utiliser à aucun que ce soit, même partiellement, des éléments du site www.exaequovoyages.com.

Les dénominations sociales et signes distinctifs de produits sur le site www.exaequovoyages.com sont protégés au titre du droit des marques. Toute reproduction ou représentation de tout ou partie de ces éléments est strictement interdite.

ARTICLE 8. DROIT APPLICABLE ET LITIGES

Le présent contrat est régi par le droit français. La version française des conditions générales de vente prévaudra.

En cas de litige, le Participant s'adressera en premier lieu et en priorité à la société Exaequo Communication pour obtenir une solution amiable.

ARTICLE 9. CONTACT

EXAEQUO COMMUNICATION

4 rue du bel air

14790 VERNON

Renseignements & Inscriptions

www.exaequovoyages.com

contact@exaequovoyages.com

Numéro de Téléphone : 02 31 53 94 17 – 06 89 11 65 20